



61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

GETLINK S.E.

Attestation du commissaire aux comptes relative aux avances versées par Getlink SE à Getelec Limited et aux avances reçues par Eleclink de la part de Getelec Limited au titre de la période du 23 août 2016 au 31 décembre 2021

GETLINK S.E.

Société européenne au capital de 220 000 011,42 €
483 385 142 RCS PARIS

Attestation du commissaire aux comptes relative aux avances versées par Getlink SE à Getelec Limited et aux avances reçues par Eleclink de la part de Getelec Limited au titre de la période du 23 août 2016 au 31 décembre 2021

Au Directeur général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Getlink SE et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations de Getlink SE et Eleclink (ci-après, ensemble, les « **Sociétés** ») relatives d'une part, aux avances versées par Getlink SE à Getelec Limited (dont elle détient la totalité du capital et des droits de vote) et, d'autre part, aux avances reçues par la société Eleclink de la part de Getelec Limited (qui détient la totalité du capital et des droits de vote d'Eleclink), figurant dans le document joint à la présente attestation au titre de la période du 23 août 2016 au 31 décembre 2021 (ci-après les « **Informations** »).

Ces Informations sont établies pour répondre à la demande des banques dans le cadre du projet de réallocation du produit des obligations vertes émises par Getlink SE en 2020 au financement de dépenses relatives à des projets éligibles, tels que définis dans le « Green Bond Framework » publié par Getlink SE.

Ce document fait ressortir un montant total de 463,8 millions d'euros et 230,7 millions de livres sterling d'avances versées par Getlink SE à Getelec Limited et un montant total de 463,8 millions d'euros et 228,8 millions de livres sterling d'avances reçues par Eleclink de la part de Getelec Limited au titre de la période du 23 août 2016 au 31 décembre 2021.

Ces Informations ont été établies sous la responsabilité du directeur général de Getlink SE à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels des Sociétés pour les exercices clos les 31 décembre 2016, 31 décembre 2017, 31 décembre 2018, 31 décembre 2019, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces Informations avec la comptabilité des Sociétés.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de Getlink SE sur les exercices clos les 31 décembre 2021, 31 décembre 2020, 31 décembre 2019, 31 décembre 2018, 31 décembre 2017, 31 décembre 2016. Nos audits, effectués selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avaient pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des Informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

En outre, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes consolidés de Getlink SE en date du 23 février 2022.

Nous précisons par ailleurs que les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2021, 31 décembre 2020, 31 décembre 2019, 31 décembre 2018, 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 d'Eleclink ont fait l'objet d'un audit de la part des contrôleurs légaux de cette société.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par Getlink SE pour produire les Informations figurant dans le document joint ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces Informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels des Sociétés pour ces mêmes exercices ;
- vérifier la concordance des Informations avec les justificatifs afférents tel que les pièces bancaires.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des Informations figurant dans le document joint avec la comptabilité des Sociétés.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de cette attestation pourraient par ailleurs mettre en œuvre, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

En notre qualité de commissaire aux comptes de Getlink SE, notre responsabilité à l'égard de Getlink SE et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris les banques. Mazars ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de Getlink SE.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Mazars

Paris La Défense, le 15 avril 2022

Eddy Bertelli

GETLINK SE

Société européenne au capital de 220 000 011,42 euros

Siège social : 3 rue La Boétie - 75008 Paris

483 385 142 RCS Paris

ATTESTATION

Je soussigné, Yann LERICHE, Directeur Général de Getlink SE, société ayant son siège social au 3 rue la Boétie, 75008 PARIS, certifie que, pour la période allant du 23 août 2016 au 31 décembre 2021 :

- Getlink SE a versé 463,8 millions d'euros et 230,7 millions de livres sterling d'avances à Getelec Limited, société détenue à 100% par Getlink SE,
- et Eleclink, société détenue à 100% par Getelec Limited, a reçu 463,8 millions d'euros et 228,8 millions de livres sterling d'avances de la part de Getelec Limited.

Ce document est établi pour répondre aux demandes des banques dans le cadre du projet de réallocation du produit des obligations vertes émises par Getlink SE en 2020 au financement de dépenses relatives à des projets éligibles, tels que définis dans le « Green Bond Framework » publié par Getlink SE.

Les montants de 463,8 millions d'euros et de 230,7 millions de livres sterling d'avances versées par Getlink SE à Getelec Limited sont directement issus du système d'information comptable (SAP) de Getlink SE au 31 décembre 2021.

Les montants de 463,8 millions d'euros et de 228,8 millions de livres sterling d'avances reçues par Eleclink de la part de Getelec Limited sont directement issus du système d'information comptable (SAP) d'Eleclink au 31 décembre 2021.

Fait à Paris, le 15 avril 2022



Yann LERICHE

Directeur Général